

# - C H A P O N O S T -

<p style="text-align: center;"><b>CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>Séance ordinaire publique du mercredi 24 février 2020 à 19 h 30</b> <b>ORDRE DU JOUR</b></p>
---

- ✓ Vérification du quorum
- ✓ Annonce des procurations
- ✓ Désignation du secrétaire de séance
- ✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2020 et du 16 décembre 2020
- ✓ Adoption de l'ordre du jour

**Rapport n°21/01 – AFFAIRES GENERALES**

Rapporteur : Monsieur Cédric LAURENT

Syndicat intercommunal de l'aqueduc romain du Gier (SIARG)

Approbation de l'adhésion de la ville de Génilac

**Rapport n°21/02 – AFFAIRES GENERALES**

Rapporteur : Monsieur Grégory NOWAK

Transfert de la compétence d'organisation de la mobilité à la Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG)

**Rapport n°21/03 – AFFAIRES GENERALES**

Rapporteur : Madame Patricia GRANGE

Transfert de la compétence d'organisation de la mobilité des communes membres vers la Communauté de communes de la vallée du Garon

Approbation du rapport de la CLECT

Non modification du montant de l'attribution de compensation

**Rapport n°21/04 – AFFAIRES GENERALES**

Rapporteur : Monsieur Cédric LAURENT

Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat d'électricité, de gaz et de services associés

Autorisation de signature

**Rapport n°21/05 – FINANCES**

Rapporteur : Madame Patricia GRANGE

Garantie d'emprunt suite à un réaménagement de prêt – SEMCODA

**Rapport n°21/06 – FINANCES**

Rapporteur : Madame Patricia GRANGE

Décision modificative n°1 du budget principal de la commune de Chaponost

**Rapport n°21/07 – FINANCES**

Rapporteur : Madame Patricia GRANGE

Fiscalité directe locale : taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021

**Rapport n°21/08 – DEVELOPPEMENT DURABLE**

Rapporteur : Madame Clémence DUCASTEL

Participation financière de la commune pour l'acquisition par les particuliers chaponois de composteurs auprès du SITOM Sud Rhône

**Rapport n°21/09 – VIE SOCIALE**

Rapporteur : Monsieur Dominique CHARVOLIN

Équipement des résidents de la résidence autonomie les Veloutiers d'un service de téléassistance Convention avec l'association ALERTE (Association Lyonnaise d'entraide et de recours par le téléphone)

Autorisation de signature

**Rapport n°21/10 – VIE SOCIALE**

Rapporteur : Monsieur Dominique CHARVOLIN

Résidence autonomie les Veloutiers

Conventions avec le SSIAD du Sud-Ouest lyonnais et l'EHPAD La Dimerie

**Rapport n°21/11 – VIE SOCIALE**

Rapporteur : Monsieur Dominique CHARVOLIN

Création du Conseil de la vie sociale de la résidence autonomie les Veloutiers

Désignation des représentants

**Rapport n°21/12 – VIE SOCIALE**

Rapporteur : Monsieur Dominique CHARVOLIN

Résidence autonomie les Veloutiers

Actualisation du mode de fonctionnement

**Rapport n°21/13 – ENFANCE - JEUNESSE**

Rapporteur : Madame Claire REBOUL

Convention territoriale globale et conventions d'objectifs et de financements avec la CAF

Autorisation de signature

**Rapport n°21/14 – JEUNESSE**

Rapporteur : Madame Claire REBOUL

Conseil municipal des jeunes

Création d'un tarif autocollant stop pub

**Rapport n°21/15 – SECURITE**

Rapporteur : Monsieur Grégory NOWAK

Répartition 2020 du produit des amendes de police

**Rapport n°21/16 – TOURISME**

Rapporteur : Monsieur Frédéric GIORGIO

Sentier de Grande Randonnée « Monts et Coteaux du Lyonnais »

Convention d'autorisation de passage, d'aménagement, d'entretien et de balisage

**Rapport n°21/17 – PATRIMOINE**

Rapporteur : Monsieur Cédric LAURENT

Travaux de réhabilitation de l'église Saint-Prix

Convention de fonds de concours entre le diocèse et la commune de Chaponost relative aux études préalables et à l'avant-projet sommaire (AVP)

Autorisation de signature

**Rapport n°21/18– PATRIMOINE**

Rapporteur : Monsieur Cédric LAURENT

Travaux de restauration des arches n°52 à 67, 77 et 78, 82 à 85, 93 à 96 et 1 à 20 de l'aqueduc du Gier (site du Plat de l'air)

Demandes de subventions

**INFORMATIONS :**

- Informations sur les marchés :
  - Avenant n°5 avec Initial Consultants pour l'analyse des offres suite à l'avis de concours pour 3 050 € HT,
  - Marché d'extension du système de vidéo protection avec Serfim TIC pour 147 736.90 € HT.
- Informations diverses